Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public

Avec FO, ensemble défendons nos droits ! **Le respect de vos droits, le droit au respect !**

Jamais les enseignants et les AESH n'ont été autant mis en danger et remis en cause dans leurs missions. Se syndiquer au SNUDI-FO c'est être convaincu que la défense de nos intérêts matériels et moraux passe par l'organisation collective !

SE SYNDIQUER AU SNUDI-FO C'EST AGIR COLLECTIVEMENT POUR RÉSISTER !

Force Ouvrière est le premier syndicat des fonctionnaires d'Etat et la troisième fédération de l'Éducation Nationale. Elle est au cœur de l'action pour défendre nos droits et nos statuts !

L'indépendance au service des personnels :

Pour la défense des salariés	Pour la défense de nos droits	Pour la défense de nos conditions de travail et d'enseignement	Pour la défense des services publics et le progrès social

COTISATION

de janvier à décembre = 12 timbres + 1 carte à 17€

(Votre cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts de 66%, que vous soyez imposable ou non)

Échelon		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PROFESSEURS des ÉCOLES												
Stagiaire, Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte	8,30 €	9,80 €	10,30 €	10,80 €	11,30 €	11,80 €	12,30 €	12,80 €	13,80 €	14,80 €	15,80 €
	A l'année carte comprise	116,6 €	134,6 €	140,60 €	146,60 €	152,60 €	158,60 €	164,60 €	170,60 €	182,60 €	194,60 €	206,60 €
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte		10,30 €	10,80 €	11,30 €	11,80 €	12,30 €	12,80 €	13,80 €	14,80 €	15,80 €	17,30 €
	A l'année carte comprise		140,6 €	146,60 €	152,60 €	158,60 €	164,60 €	170,60 €	182,60 €	194,60 €	206,60 €	224,60 €
PROFESSEURS des ÉCOLES – HORS CLASSE												
Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte		14,80 €	15,80 €	16,80 €	17,80 €	18,80 €	19,30 €				
	A l'année carte comprise		194,6 €	206,60 €	218,60 €	230,60 €	242,60 €	248,60 €				
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte		15,80 €	16,80 €	17,80 €	19,30 €	20,30 €	20,80 €				
	A l'année carte comprise		206,6 €	218,60 €	230,60 €	248,60 €	260,60 €	266,6 €				
PROFESSEURS des ÉCOLES – CLASSE EXCEPTIONNELLE												
Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte	16,30 €	17,30 €	18,30 €	19,30 €	20,80 €						
	A l'année carte comprise	212,6 €	224,6 €	236,60 €	248,60 €	266,6 €						
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte	17,30	18,30 €	19,30 €	20,80 €	22,30 €						
	A l'année carte comprise	224,6 €	236,6 €	248,60 €	266,60 €	284,60 €						

	Contractuel	Enseignant à mi-temps	A.E.S.H.	Retraité
Prix du timbre mensuel sans la carte	9,80 € / mois travaillé	6 timbres de l'échelon		
A l'année carte comprise	134,60 €		37 €	90 €

En septembre, Michel, adjoint **échelon 3,** veut se syndiquer au SNUDI FO. De **septembre à décembre**, il **reste 4 mois**. Il paiera donc **(17 € + 4 timbres à 10,30 €)** soit **58,20 €**.

Mais il ne **paiera réellement** que **19,79 € après crédit d'impôts.**

J'adhère au SNUDI-FO 28

NOM : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____ Mail : _____

Adresse : _____

Établissement (Nom & Adresse) : _____

Fonction : _____ Échelon : _____

Je paie une carte syndicale : (17 € + ... timbres à .....) = TOTAL : .....

Paiement possible en un ou plusieurs chèques à l'ordre du « SNUDI-FO 28 » à retourner à : **SNUDI-FO 28, 21 Rue des Grandes Pierres Couvertes, 28 000 Chartres** ou par virement bancaire (RIB fourni sur demande).

Tél : 02.37.28.12.92 | Port : 06 56 66 93 72| Mail : snudifo28@gmail.com | Site : SNUDI FO 28 : snudifo28.org | Site UD FO 28 : udfo28.org